Leg. Assembly L. Roo

LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 26 SEPTEMBRE 1907 — No. 51

Sources de Pétrole à Morinville.

Tout indique qu'avant peu on frappera d'immences puits de pétrole près de Morinville. Il y a déjà quelque temps que la " American Canadian Oil Co." fait faire des sondages sérieux, sous l'habile surveillance de M. H. L. Williams, un des meilleurs experts en huile du monde entier.

La compagnie a un capital d'un million. $750,000 serviront aux travaux d'exploitation, les promoteurs ne se réservant que la valeur de $250,000 d'actions, et ne gardant que les intérêts basés sur les chances de succès de la compagnie.

On sait depuis 1893 qu'il existe de l'huile dans la région de Morinville, alors que le Dr A. C. Selwyn, une autorité en la matière, visita ce district dans l'intérêt du gouvernement. En 1894. M. J. B. Tyrell, un des premiers ingénieurs de mines de l'Amérique, visita aussi cette région, et en 1893, M. C. M. Dawson, le doyen des géologues, accompagné de MM. W. A. Fraser et E. Lyons examinèrent le terrain à la recherche d'indication d'huile.

Leurs rapports sont unanimes à déclarer qu'il existe de l'huile en grandes quantités à cet endroit.

Ces constatations furent le point de départ des recherches commencées par M. W. A. Fraser et autres agents du gouvernement du Dominion, et qui amenèrent la découverte de grandes quantités de gaz à Athabaska Landing et de gaz et d'huile aux rapides du Pélican.

Il est assez curieux de constater de quelle manière M. Williams en arriva à s'intéresser à l'entreprise de Morinville. Après avoir passé plusieurs années de sa vie à sonder et à exploiter des champs d'huile, M. Williams se décida de mener une vie plus tranquille, et quitta les Etats-Unis pour Honolulu, où il acheta des terrains.

Parmi ses serviteurs, se trouvait un Ecossais qui, ne sachant ni lire ni écrire, confia sa correspondance à M. Williams. Cet Ecossais avait des parents à Edmonton qui, un bon jour, lui adressèrent une copie du rapport de l'arpentage géologique contenant un compte-rendu des expériences faites à Athabaska Landing et aux rapides du Pélican. Naturellement notre Ecossais donna ce rapport à M. Williams qui fut immédiatement saisi de la fièvre de l'huile. Il vendit ses propriétés à Honolulu et s'en vint dans l'Alberta où il commença un huitième examen de toute la région arpentée par les géologues du gouvernement et supposée contenir du gaz et de l'huile.

M. Williams a l'honneur d'être le premier homme qui ait creusé un puits de pétrole, sous-marin. C'était à Summerland, Californie, il y a de cela plusieurs années. On rit de lui d'abord, mais M. Williams était persuadé que cette entreprise serait un succès et finalement ça en a été un. Ce puits paie encore aujourd'hui, malgré que depuis dix ans l'huile soit toujours pompée de la même couche.

Après une étude approfondie de l'état du puits des rapides Pélican et bien en possession des faits, M. Williams, en 1905, a commencé des sondages aux alentours de Morinville. Il entreprit les premiers travaux avec un foret, qui, tout en servant aux sondages était loin d'être moderne. Il creusa jusqu'à une profondeur de 500 pieds et le loch du foret démontra que les terrains de Morinville sont de la même formation géologique que ceux des rapides Pélican.

On a trouvé le gaz à 355 pieds dans le puits à Pélican et à 550 dans celui de Morinville, ce qui indique que la formation géologique va en pente entre les rapides Pélican et Morinville.

La compagnie possède les droits de mine sur 30,000 acres de terre, s'étendant de Morinville à la rivière Athabasca. Ils ont déjà placé $50,000 dans cette entreprise, dont plus de la moitié fournie par M. Williams. Un homme ne fait pas un aussi fort placement sans être moralement convaincu que la chose réussira.

Le forage se fait aussi à Egg Lake, à 4 ou 5 milles d'Edmonton. On en est rendu à 700 pieds de profondeur.

La grue, dont on se sert a 80 pieds de haut, et on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur les appareils pour être convaincu que tout est très moderne et aussi complet qu'à n'importe quelles sources de pétrole des Etats-Unis, où ils se servent des meilleurs équipements du monde.

Le matériel en usage comprend un bouilleur de 40 H. P. environ 2,000pieds de cable et corde, 3,000 pieds de cable de métal, des forets, des outils de pêche, de forgeron, outils pour couper les tuyaux, 500 pieds de O. D. toyaux de 14 pouces, 100 pieds 11⅝, F. D. " cating," 1,500 pieds 9⅝ pcs., 2,000 7⅝ pcs., 2,500 5⅝ pcs., 3,000, 4¼ pcs.

Cela permettra à la compagnie de creuser à une profondeur de 3,000 pieds, mais M. Williams est convaincu qu'ils trouveront de l'huile à environ 1,000 pieds de profondeur.

Aux sources de pétrole, des Etats-Unis, on trouve généralement l'huile à 250 ou 300 pieds plus loin que le gaz. A Morinville on a trouvé du gaz à 550 pieds et si les conditions sont les mêmes qu'aux Etats-Unis, l'huile devrait être localisée entre 900 ou 1,000 pieds de profondeur.

La formation géologique de l'Athabaska démontre d'une façon concluante que la région est riche en huile combustible. Les bords de la rivière ont 100 pieds et plus d'élévation, sur une grande distance et à part les endroits qui ont été longtemps exposés aux intempéries, l'apparence en est aussi noire que du charbon. A de nombreux endroits on voit filtrer un goudron épais. Au pied de cette falaise ou sur des terrasses plus basses que le sommet, ce goudron s'accumule en mares ou s'écoule lentement en ruisseaux vers un plus bas niveau.

De temps immémorial les canotiers, voyageurs et les commerçants de fourrures se sont servis de ce goudron qu'ils font bouillir et avec lequel ils réparent leurs bateaux et chaloupes.

Le champ d'opération de M. Williams contient aussi ce qui est considéré être le plus grand dépot d'asphalte du monde. La veine a environ trente pieds de profondeur et a une longueur de plusieurs acres.

Après une légère préparation cet asphalte peut servir à des fins municipales telles que la construction de chemins, rues, ainsi que pour le sol des hangars à grains, le sous-sol des bâtisses et peut-être même pour couvrir les maisons.

En Californie les meilleurs chemins et rues sont ceux fait d'asphalte.

L'analyse chimique déchantillons, venant de Morinville prouve qu'ils contiennent 21-17 de pétroline et 16 14 d'asphalte. Presque tout l'asphalte dont on se sert acctuellement vient deTrinidad. Là la terre d'asphalte donne 33.73 pétroline et 18.85 d'asphaltum, et le dépôt du lac 35.40 pétroline et 17.59 asphalte. Nul doute que dès que cet asphalte sera sur le marché il y en aura une grande demande.

La compagnie a donc l'assurance de deux produits qui en eux-mêmes constituent un des meilleurs placements que l'on puisse faire dans l'Ouest : le gaz et l'asphalte.

Il n'y a aucun doute qu'il y a aussi de l'huile. Le gaz qui s'échappe du trou creusé a une forte odeur de pétrole. Il ne s'agit que de creuser un peu plus profondément et M. Williams croit fermement qu'on en trouvera des quantités qui surprendront ceux qui sont encore sceptiques à ce sujet.

Il est tellement convaincu de la réussite qu'il parle librement du jour où les tuyaux se rendant à Edmonton, lui apporteront le chauffage, l'éclairage et la chaleur. On se sert exclusivement de cette huile pour des fins combustibles et elle est appelée à remplacer, dans l'avenir, le lignite qui n'est rien moins que bon pour les fins industrielles.

L'huile combustible, telle qu'on la recherche à Morinville, est celle dont se servent presque tous les chemins de fers américains. On la trouve généralement meilleure et moins dispendieuse. Elle ne contient pas le résidu que laisse le charbon, aussi l'emploie-t-on presque généralement aux Etats-Unis, pour des fins domestiques.

Le gaz dont la compagnie a une quantité considérable, sert exclusivement pour alimenter les fonderies de zinc, minerai qu'on trouve en grande quantités dansla région des montagnes.

Quand les chemins de fer se rendront directement aux rives du Pacifique, ce minerai de zinc sera apporté aux fonderies d'Edmonton.

La compagnie a déjà un contrat avec la " Glass & Pipe Co." de San Francisco, en vue d'établir un manufacture de verre et de tuyaux d'égoûts. On se servira de gaz pour les fours.

On peut prédire avec certitude que nulle industrie ne sera aussi avantageuse que celle-ci pour le district, même pour tout le Nord-Ouest. Si on trouve de l'huile à Egg Lake, on creusera plusieurs puits jusqu'à la rivière Athabaska et autour de chaque puits s'élèvera probablement une petite ville.

Cela permettra aussi d'entreprendre, à Edmonton, une foule d'industries qu'il est impossible de développer maintenant, vu le manque de charbon propre à des fins manufacturières.

A VENDRE— Romans français. Demandez notre catalogue, C.E. B., Le "Courrier".

CES DEMOISELLES FJORD

Johannah pauvait à peine lire.

—Et où le trouver, ma pauvre Fridja ?

" A Paris, à l'hôpital Laënnec: écrivez, télégraphiez. Qu'est-ce que cela vous fait, à présent que je vais mourir ?"

—Je vous promets, Fridja, je vous promets tout ce que vous voudrez.

Et elle sortit pour faire adresser à l'hôpital Laënnec ce télégramme qui devait lui revenir le matin suivant, sous la mention " Inconnu."

" Fridja va mourir, venez."

Bientôt la chambre de la malade fut envahie par des internes et des médecins qui sous leur uniforme blanc se mouvaient, s'agitaient sans bruit, parlaient sans troubler le silence, tournaient autour du lit, familiers intimes de la Mort, lévites funèbres, experts en ses rites muets. Et l'on n'entendait que le bouillonnement doux de l'eau dans la cuve blanche où trempaient les scalpels, pendant que la Sœur déchirait des feuilles d'ouate de ses doigts couleur d'ivoire. Vergeas était l'opérateur et dirigeait tout, assourdissant en marchant le cri de sa bottine. Johannah demeurait debout, près du lit, blonde, blême, avec la gaîté tragique de son nœud de soie rouge sous le col blanc. Une odeur violente d'iodoforme se répandit.

—Maintenant, dit Vergeas en la prenant par le bras, venez, Mademoiselle Sworden. vous ne pouvez rester ici.

Il comptait qu'elle protestait, mais elle se laissait faire, docile et douce, sous le commandement de celui qui la conduisait ainsi. Et tous ses camarades présents, un médecin-aide, les internes. ces jeunes hommes qu'elle intriguait avec sa personnalité mystérieuse de femme savante, se détournèrent pour la suivre des yeux.

Dans son cauchemar, elle erra par les corridors de l'antique hôpital, dallé de pavé rouge, rasant les murs, frôlant les portes, allant droit devant elle, guidée par les lumières que les plafonds portaient de place en place. Elle n'entrait nulle part. Puis machinalement, comme une bête blessée revient à son gîte, elle gagna sa salle qui était son plus intime chez elle, et la traversa de son pas de rêve, inconsciente, avec la seule pensée de sa chérie qu'on martyrisait là-bas. Les malades dormaient. L'une d'elles qui délirait parlait d'une voix forte et indistincte qui vibrait dans la salle. La vieille aux mèches grises, assise toujours sur son lit, irritée par ses cruelles insomnies, grimaça vers elle et murmura une grossière injure quand elle fut passée. La petite typhique sommeillait paisiblement...

Quand Johannah revint vers sa sœur, Fridja très pâle souriait, son cou blanc tout vêtu d'ouates épaisses où se portait d'instinct sa main, dans un geste de muette. L'espoir de guérir rayonnait dans sa faiblesse. Vergeas était là, toujours. Il dit à Johannah :

—Etes-vous contente ?

Elle le remercia et tous deux s'assirent au chevet de la diphtéritique, sans parler, jusqu'à la fin de la nuit où la malade s'endormit.

Les jours qui suivirent furent pleins d'alternatives vers la guérison et vers la mort. Tout l'hôpital s'occupait de Fridja. Aux cuisines, aux buanderies, dans le personnel, parmi les malades, à la Communauté et dans toute l'Ecole de Médecine, il n'était question que de Mlle Swordsen. Le bruit de sa maladie se répandit en ville. Les journaux enregistrèrent ce nouveau cas d'héroïsme médical. L'âge de la jeune interne, sa beauté, la poésie de son origine nuageuse de Scandinave, tout contribuait à intéresser à la malade la ville entière. Un enthousiasme naquait pour elle, une apothéose silencieuse et infiniment touchante de sympathies, qui créait jusqu'autour de son lit une atmosphère glorieuse. Johannah le sentait et le savourait. C'était la réhabilitation de Fridja, c'était l'honneur reconquis. D'avoir sauvé tant de petits enfants du mal horrible, elle en mourrait, à son tour. Elle était la rançon de tant de vies rendues. La mère d'un enfant malade vint à l'hôpital et demanda à la voir. On l'introduisit: elle se prit à pleurer devant la détresse de cette belle fille à qui elle devait son enfant. Ses larmes furent, aux yeux de Johannah, comme le bien triomphal de la purification absolue, lavant et embellissant le pauvre cœur faible de Fridja. Et elle la couvrait de baisers, ayant désormais oublié le passé, croyant embrasser la petite fille d'autrefois.

Fridja ne pouvait plus articuler la moindre parole, mais sa frivole et légère vie semblait s'empreindre de gravité et on lui avait donné un cahier qu'elle gardait constamment à ses côtés, à l'aide duquel elle tenait au crayon des conversations avec Johannah. Elle y inscrivait ses pensées flottantes entre l'espoir et la peur de mourir. Elle y demandait sans cesse aussi ce jeune interne du nom de Benoît pour lequel l'amour arraché autrefois semblait la ressaisir plus puissamment, vers la fin. Et sans courage, Johannah maintenant prêtait sa complicité. Elle télégraphiait de ci, de là, pour atteindre enfin le jeune homme; mais nulle part on ne savait ce qu'il était devenu.

La broncho-pneumonie s'était déclarée. Le troisième jour après l'opération, il y eut une accalmie dans la fièvre. Vergeas eut une lueur d'espoir; il le dit à Johannah. Pour la première fois, elle eut des larmes devant lui, des larmes qu'elle ne put retenir, qu'elle laissa couler, silencieuse, sans lui répondre. Elle-même s'étonna de cette faiblesse et d'en avoir conçu moins de honte que de douceur. Puis elle se dit que c'était le sens délicieux d'avoir trouvé dans sa vie solitaire une noble et forte amitié. Comme cet homme lui paraissait bon d'avoir sauvé Fridja, à force de science, de soins, de veilles, de fatigue! Une joie puissante et nouvelle lui venait. Elle ne pensait ni ne sentait plus avec le sérieux grave d'autrefois. Elle faisait son service avec entrain, obsédée seulement par l'illusion, l'hallucination d'entendre de partout, comme si elle eût résonné dans l'hôpital entier la toux déchirante de Fridja, étouffée dans les oreillers de son petit lit, au fond des bâtisses.

Puis le lendemain matin, avant le jour, dans un soupir, dans un souffle léger, Fridja rendit sa petite vie enfantine, mourant inconsciemment, sans le savoir, après avoir dit qu'elle voulait bien [illegible]urir pour expier le chagrin [illegible]t à Johannah.

Lorsqu'elle vit devant elle sa chérie, la fille de son esprit, son enfant, morte, Johannah, qui était seule près d'elle, tomba et se mit à crier de douleur, la bouche écrasée sur les matelas qui étouffait le bruit de ses sanglots. Et elle voyait se dérouler toute cette jeune vie fauchée, depuis le temps où, petites filles, elles jouaient toutes deux à la poupée, dans le parc plein de sapins, à Bergen, jusqu'au soir où pour la première fois, Fridja ne s'était pas trouvée à l'heure habituelle dans la chambre commune qu'elles occupaient à l'hôpital. Fridja deshonnorée ! une Swordsen! Sa sœur! Quelle supplice Johannah avait enduré! Elle avait eu des collères terribles et tendres contre la coupable, et des supplications impérieuses à genoux devant Fridja et lui broyant les mains. Quinze jours! elle avait lutté quinze jours pour arracher sa sœur à cet amour sans issue. Enfin elle avait vaincu l'amour. Mais Fridja demeurait devant elle comme un opprobre qu'elle méprisait et chérissait à la fois. Et quelles angoisses ensuite, avec la crainte perpétuelle que l'aventure ne le fût obruité; quelles hontes, quelles rougeurs soudaines lui venaient parfois en contemplant en public l'insouciante fille. Elle cherchait partout, dans tous les discours, des allusions à la conduite de sa sœur; il lui semblait que tout le monde savait....

Maintenant, au contraire, elle était fière de la morte. La petite Fridja avait été, sans souci, prendre le mal au plein du danger. Elle s'en était allée bravement, pour ses petits malades. Quand le docteur Vergeas, que Johannah avait mandé, arriva, toute sa force reconquise, dressée, rigide près du lit, elle lui dit, orgueilleusement:

—Quelle belle mort, n'est-ce pas?

Lui, tout simplement, voyait ce qu'elle endurait, la regarda avec tendresse et reprit:

M— ae aaonpruJhv shrdl cmfyp

—Ma pauvre Johannah, ma pauvre Johannah!

à suivre.

ENTRE AMIS

Lettres du P. Louis Lalande, S. J. à son ami Arthur Prévost.

Nous publions ci-après une des lettres du volume que le P.Lalande, S. J. vient de publier. C'est un recueil de lettres que nous recommandons à nos lecteurs. Les sujets les plus divers y sont traités, tantôt graves, tantôt badins, toujours clairs, faciles à lire, instructifs. Ce sont des lettres vécues, adressées à un ami, qui a demandé en mourant, au P. Lalande de les publier.

(En vente chez les principaux libraires ; prix 65 cents.)

Montréal, juillet, 1899.

Mon cher Prévost,

" On me reproche, dis-tu, de trop parler de Louis Veuillot. Et moi je reproche à ceux qui me font ce reproche de n'en avoir pas assez entendu parler et de ne le point connaître.

" Je prends donc ce reproche pour un éloge, que, d'ailleurs, je ne mérite pas. Peut-être, et je l'espère, finirai-je par le mériter.

" Aussi bien, ce n'est pas la première fois que cet éloge à rebours m'arrive. Tu n'en as pas la primeur. J'y trouve parfois des compensations. Un député d'Ottawa, pas moins, mais pas plus littérateur que ne le sont d'ordinaire nos députés, m'a écrit, après ma conférence à l'Université, pour me demander la liste des œuvres de Veuillot. Il voulait les lire.

" Ma conférence de dimanche dernier, à Arthabaska, a fourni à Sir Wilfrid Laurier l'occasion d'une confession littéraire qui va t'étonner. Et pourtant, t'étonner, non : on peut toujours s'attendre à un pareil aveu, d'un pareil homme, sur un pareil sujet. Comme on peut toujours s'attendre à ce qu'un aveu si loyal fasse bisquer les esprits étroits, qui prennent leurs préjugés pour des jugements. " J'irai plus loin que le conférencier, dit Sir Wilfrid Laurier, dans une improvisation pleine d'esprit, et je n'affirmerai pas seulement comme Jules Lemaître que le rédacteur de " l'Univers " est bien de la demi-douzaine des très grands prosateurs de ce siècle, mais qu'il en est le plus grand". Je vais sans doute surprendre le P. Lalande en lui confessant que, depuis longtemps, Veuillot est mon auteur de choix, mon livre de chevet. "

" Voilà un témoignage qui vaut bien une couple de reproches et au moins une demi-douzaine d'éloges.

" Tu es plus timide que je ne pensais si le mal qu'on dit des Jésuites t'effraie à ce point. On en a toujours dit, et on en dira toujours. Le mal le plus réel serait qu'on cessât d'en dire. Nous serions bien à plaindre, si les ennemis de Jésus-Christ n'étaient pas les nôtres.

" Si les ennemis de Napoléon avaient cessé de redouter et de haïr sa vieille garde, Napoléon aurait cessé de l'aimer et elle aurait cessé d'être sa vieille garde.

" Il est des haines qui font la gloire de ceux qui en sont atteints. En voulant déshonorer le front des haïs, elles y mettent des auréoles.

" Je sais comme toi que nous avons parmi nos amis des peureux, prêts à nous servir comme Nicodème, la nuit, quand personne ne les voit. Ils tiennent bravement notre drapeau au vent, tant qu'il peut servir d'étiquette à leurs marchandises : ils le roulent et le mettent en cachette dans leur poche, dès qu'il pourrait leur nuire.

" La société de Montréal, mon cher ami, est comme beaucoup d'autres: sous le velours et les dentelles dont elle se couvre, elle cache des gerçures et des plaies fort laides. Plusieurs de ceux qui sont chargés de la guérir n'y veulent pas croire. D'autres s'en éloignent, crainte de s'y contaminer. D'autres enfin, bien vêtus, bien amusés, bien nourris, s'en fichent en disant : " Qu'elle s'arrange ! " Ils se cantonnent dans un milieu plus distingué et plus pieux ; —d'une piété qui a un tas de petites pratiques et pas de vertus. Ils ont leur société...

" Combien s'occupent de la grande société, de la société des âmes, âmes de petits, âmes d'humbles, âmes de peuple ? Combien comprennent et croient comme il faut, qu'en défendant sans peur les principes chrétiens, le clergé, les religieux, et même les Jésuites, c'est leur propre avenir qu'ils défendent et celui de leurs enfants ?

" Ce n'est pas nous qui avons intérêt à être défendus, nous n'avons pas même besoin d'être tolérés. Je n'ai ni la patience, ni le dévouement des autres, et pourtant, tu le sais, je remercierais nos ennemis, s'ils m'envoyaient demain en Alaska ou chez les nègres du Zambèze.

" Quand un Frère est chassé de l'école où il usait sa vie pour des enfants, et une petite Sœur mise à la porte de son hôpital, ce n'est pas la petite Sœur et le Frère qu'il faut plaindre. Ce sont les enfants qui restent, et les pauvres malades qui souffrent.

" Ne me demande donc pas si ces lâchetés d'amis m'affectent. Il n'en faut pas tenir compte. Autrement on flanquerait tout ça là, et on s'en irait chez les sauvages. Ceux-là du moins ont le bon sens de se laisser faire du bien.

" Par ailleurs, on peut toujours espérer que si Nicodème est trop poltron pour nous défendre pendant la vie, il consentira peut-être à nous ensevelir après la mort. Peut-être aussi y aura-t-il parmi ceux qui nous lancent des pierres, un Paul, qui trouvera son chemin de Damas. Cette pensée peut consoler d'avoir à jouer le rôle de Saint Etienne. Mais on pourrait se consoler sans cela.

" Merci, mon cher Arthur, pour tes sympathies. Elles partent d'un cœur sincère ; tout comme les rudes vérités que te dit parfois le plus sincère de tes amis. "

Louis Lalande, S. J.

REVUE CANADIENNE

Sommaire du Numéro de septembre, 1907.

L'administration de la Revue Canadienne ayant en main quelques collections de la revue de 1902-3-4-5 et 6, onze beaux volumes, les donnera en prime aux personnes qui s'abonneront en septembre ou octobre et ajouteront $2.00 au prix de leur abonnement.

COIN FEMININ

CHRONIQUE

A propos d'une lettre.

J'ai reçu dernièrement, une lettre qui m'a profondément émue et navrée, comme émeuvent et navrent les drames que la vie sait composer en maître. Sans phrases déclamatoires, le " Scénario " lamentable s'étalait sur de pauvres feuilles d'un papier commun ajoutant encore à l'impression, et, pour le développer il fallait peu d'imagination : entre les lignes résignées, s'enfonçant en plein cœur, se lisaient les souffrances sans nom dont la douleur humaine peut flageller l'âme...

Le " Sujet " n'a rien des inventions compliquées d'un romancier et je redoute que, vous qui le lirez écrit avec les caractères impersonnels de la typographie, vous ne ressentiez pas la pitié immense qu'inspirait l'original. La lettre venait de " là-bas " qui est pour tant de nous la Petite Patrie : d'un coin de la Vieille Province. Les revers sont de tous temps, alors quelle était jeune encore, la fatalité exila ma correspondante de la terre paternelle, cependant, grâce au talent qu'elle possédait, elle put, pour un prix ridiculement minime, remplir un emploi qui lui permettait de gagner sa vie sans s'éloigner de la paroisse où elle était née, où les siens étaient morts. Sans trahir sa confidence, je crois pouvoir la citer ici... peu ni important, puisque je pouvais toujours prier dans l'église où tous mes chers disparus avaient prié, puisque dans la belle saison, très souvent, je pouvais aller faire le tour de la chérie, revoir tous les endroits familiers depuis mon enfance... pas une pierre, pas un ruisseau, qui ne me rappelle un souvenir... Mais un jour, " la volonté du plus fort, " fut de m'ôter le seul moyen que j'avais de gagner un morceau de pain... Pour donner une apparence de justice à cette incroyable injustice, il a fallu me perdre de réputation.

" Ah ! si vous saviez, les tristesses poignantes, sans nom, des petits drames qui se passent dans nos paroisses, parfois en sourdine !... "

Que la plainte sortie du cœur d'une de ces victimes de petites bassesses est vraie ! sa sincérité semble nous faire toucher du doigt ces plaies que nous frottons chaque jour... que nous avons peut-être occasionné !

De toute mon âme, je voudrais que cette simple histoire, l'histoire vraie, d'une pauvre enfant livrée à la mendicité, le mot n'est pas trop fort, à la suite de faux rapports, d'infâmes bavardages, vous donnât l'horreur de ces petits cancans dont les résultats sont impossibles à prévoir — je n'ai pas d'autre but en soulevant le voile de la confidence douloureuse que j'ai reçue.

N'est-il pas d'autres sujets de conversations que celui de la conduite du prochain ? et lorsque nous l'abordons, avons-nous donc l'esprit si mesquinement jaloux et envieux que ce soit pour dénigrer et flétrir ? Il n'est point de raisons cachées, de secrets que nous ne connaissons pas : nous parlons de tout à tort et à travers. Et, c'est infiniment triste à constater, nous ne comprenons la gravité de nos bavardages que lorsqu'il est trop tard, que la réputation est morte.

Que de fois on devrait s'agenouiller et admirer au lieu de critiquer et de salir !...

MAGALI

Mon Idéal.

Mon rêve le plus cher, va peut-être faire sourire... qu'importe ! je veux le dire fièrement !..

Partager la vie d'un cultivateur instruit et intelligent, un cultivateur sachant bien comprendre et apprécier la beauté et la noblesse de l'état, dans lequel le bon Dieu l'aurait placé, tel a toujours été mon idéal...

Posséder une des belles et bonnes terres de notre cher Canada ; contribuer par mon travail, à en faire une oasis, un paradis terrestre. Oh ! je ne dédaignerais certes pas, de remuer de mes mains, cette terre qui sent bon sous les chauds baisers du soleil..... je voudrais m'occuper de tout : Semences, récoltes, améliorations, études des plantes etc, etc, et seconder ainsi dans la mesure de mes forces, le labeur de mon compagnon de route...

Je voudrais que " notre jardin, " fut par mes soins, amplement pourvu, des meilleurs légumes, de fines herbes, de fruits et de fleurs, entremêlant toujours. l'agréable à l'utile.

A la maison, dans les longs jours d'hiver, je travaillerais la laine et le lin ; m'ingéniant à imiter et remettre en honneur, les chaudes étoffes et les belles toiles, si prisés du temps de nos industrieuses grand'mères.

Oh ! la douce et chère indépendance ! la bonne et saine vie.... plus près du ciel il semble, puisque dans cet état si simple et si grand tout à la fois, le travail de l'homme, se mêle et se confond, à l'œuvre grandiose de l'Artiste divin.

Marguerite des Bosquets
Saint-Charles de Bellechasse

L'ETRANGER

Je me dis bien souvent : de quelle race es-tu ?
Ton cœur ne trouve rien qui l'enchaîne ou ravisse,
Ta pensée et tes sens rien qui les assouvisse.
Il semble qu'un bonheur infini te soit dû.

Pourtant, quel paradis as-tu jamais perdu ?
A quelle auguste cause as-tu rendu service ?
Pour ne voir ici-bas que laideur et que vice,
Quelle est ta beauté propre et ta propre vertu ?

A mes vagues regrets d'un ciel que j'imagine,
A mes dégoûts divins, il faut une origine :
Vainement je la cherche en mon cœur de limon ;

Et, moi-même étonné des douleurs que j'exprime,
J'écoute en moi pleurer un étranger sublime
Qui m'a toujours caché sa patrie et son nom.

SULLY-PRUDHOMME.

Poêmes en prose.

"Pins de Provence."

Sur les côteaux de terre rouge, entre des dévalements de pierres semblables à des torrents à sec, les bois de pins s'inclinent aux ravins frais, qui sinuent en détours d'ombre, tandis que de grandes flaques de soleil baignent les champs, en face.

Des masures grises entourées d'orangers flanquent des cimes de vallons, des chiens aboient. Des fleurs sauvages poussent dans l'éboulis des murs de roches. Des cantonniers rapiècent la route avec des carrés de cailloux. Une eau couleur d'herbe stagne dans les fossés, s'étale en mares qui reflètent une branche d'arbre, un coin du ciel.

La résineuse odeur des pins monte dans l'air tiède. Les cônes bruns exhalent un pénétrant arôme de vernis, auquel se mêle l'amertume robuste des paquets d'aiguilles vertes, du bois vireux. Des flocons blanchâtres, au plus haut des branches, ça et là émergent : quenouilles de soies d'araignée, doù pendent des cordons de chenilles rampant processionnellement à terre. Un énorme frelon noir bourdonne, ricoche et disparaît. Des oiseaux s'envolent. Un crapaud chante sa plainte douce et triste.

Des pins encore, d'autres, toujours pareils. Leur verdure riche et sombre se fonce jusqu'au vert noir, au bas des pentes, se dégrade en une ascension de verts plus lumineux à mesure que le bois s'élève vers le ciel. Au soleil ce vert prend une splendeur funéraire, tandis que les oliviers sont de cendre et d'argent, que les troncs d'eucalyptus ressemblent à des bouleaux pâles.

Ce qui convient le mieux à l'harmonie, à la noblesse monotone et digne des pins, c'est une fond de ciel vif, un pur azur ensoleillé sur lequel s'écrase la masse moutonnante des arbres. Rien que cela, ce vert sobre sur du bleu, et de ce simple contraste, une magie surprenante tire le plus suave, le plus profond des effets, une de ces joies de la couleur qui réjouissent l'âme et font trouver la vie belle.

Arbres de méditation, de recueillement, les pins gardent une mélancolie fière et résignée ; humbles et sauvages dans leurs paysages de terre rouge et de pierrailles, ils ont l'air de vivre pour eux-mêmes. Seuls peut-être, ils échappent, de par leur verdure anticipée et hivernale, à la transformation radieuse du printemps.

Et pourtant, nul scintillement en aigrettes de feuilles fraîches dans le soleil ne vaut leur grave éclat, rameaux verts sur un ciel bleu, et l'harmonie séculaire, immémoriale, que propage leur immobilité sévère et odorante.

Des pins amis de la montagne et de al mer, compagnons de la solitude : arbres sacrés !

Paul et Victor Margueritte.

PETIT COURRIER.

Le petit Courrier est ouvert à toutes nos lectrices. Si l'on désire une réponse directe, prière de joindre un timbre de deux cents à la demande, toutes les lettres et communications concernant le Coin Féminin doivent être adressées à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton.

Marguerite des Bosquets — Jamais je n'ai autant regretté que la lenteur et les difficultés des communications apportent du retard dans mes réponses aux correspondantes. Votre lettre m'a émue jusqu'aux larmes. C'est de grand cœur que le coin Féminin vous est ouvert ; n'ayez point honte de votre papier, il est reçu avec une sympathie plus grande que les fines " toiles " des heureuses. Je publie " Mon Idéal, " et je recevrais avec plaisir les envois que vous me faites espérer. Puissiez-vous trouver dans ce délassement un peu d'adoucissement à vos peines. Tout ce que vous me dites, me touche profondément ; je n'ai pas hélas ! le cœur que vous m'attribuez, je ne suis qu'une révoltée qui vous admire dans cette résignation. N'est-il pas d'espoir de vous voir sortir de cette effroyable situation ? Si vous pouvez croire que la sympathie seule, et non la curiosité, me fait vous les demander, donnez-moi plus de détails, voulez-vous ? Je reconnais bien le cœur de Françoise dans ce que vous me dites, si jamais le " Courrier " vous faisait défaut, écrivez-moi.

Vous ne m'importunerez jamais, je veux au contraire que vous reveniez bientôt et souvent, si ma sympathie peut vous faire du bien, croyez qu'elle vous est acquise entièrement, ne me parlez plus de la qualité de votre papier ; il est sublime. A bientôt.

Petit brin d'herbe — Ne jaunissez pas encore, petit brin ! Le ciel est encore bleu, le soleil chauffe jusqu'à l'âme et nous avons été si peu gâtés cet été !

J'ai eu du bonheur à vous revoir, vous me rappelez une chère petite amie que nous nommions " Brin " et par une étrange coïncidence vous avez son écriture.

Je ne crois pas au gros chagrin si gentiment conté. C'est un " brin " de chagrin qui passera avant le printemps. Lorsque vous n'en aurez pas de plus gros ne vous plaignez pas, mon Petit, et n'allez pas me chercher une grande querelle parce que j'ai osé rire des chagrins de seize ans.

Vous m'intriguez avec cette personne. Je ne me souviens pas l'avoir rencontrée. Remerciez-la pour moi, puisqu'elle m'envoie des choses flatteuses par vous, mais je crains bien qu'elle fasse erreur de personne. Diteslui en tout cas que je ne sais, ni aime, deviner les enigmes. Pour vous, Petit brin d'herbe, de bonnes amitiés.

Soeur Françoise — Oh ! la grande surprise ! et le cher bonheur que j'ai eu en recevant votre lettre ! Je nous savais des abonnés là-bas, mais mon adresse directe qui vous l'a donnée, je ne me connais pas d'amis dans votre beau département... à moins que D... ne soit pas loin d'O... Les départements se touche, mais le nom de D... m'est inconnu je ne sais donc si vous êtes sur la lisière. Si mes suppositions sont exactes, remerciez les bonnes amies que vous savez, avec d'autant plus d'effusion que vous me promettez d'être une correspondante fidèle. Vos cousines canadiennes sesont très touchées de toutes les sympathies que vous leur envoyez et de vos compliments sur le beau Canada parce qu'elles ont à un grand dégré l'orgueil de leur pays.

Ginevra — Voulez-vous remercier ma petite sœur Rose de Provence qui m'envoie si gentiment son salut et lui redire le mien ? J'aurais grand plaisir à pousser plus loin notre connaissance. Veut-elle envoyer son adresse à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton, je lui ferai faire le service du journal.

Je reçois exactement le Soleil et je serais désolée ma chère Ginevra, si le Courrier ne vous parvenait pas, " vos connaissances " m'ont encore affirmé que l'envoi était fait chaque semaine.

Remerciez Bella Paula de ces souhaits, s'il vous plait et recevez mes compliments pour votre charmante page.

MAGALI

DOUBLE JEU TORY

On vient d'apprendre que l'hon. M. McBride, premier ministre de la Colombie Anglaise qui exploite tant qu'il peut le mouvement anti-oriental dans sa province, a joué un double jeu déshonorant dans un épisode de ce mouvement.

La législature de la Colombie Anglaise, à sa dernière session, a adopté, avec l'appui de M. McBride un bill anti-japonais, que l'on désigne sous le nom de " Natal Act" et qui avait été présenté par un tory, M. Bowser, depuis ministre provincial, qui représente Vancouver à la législature.

A son passage à Ottawa pour se procurer des attestations de l'hon. M. Scott, secrétaire de l'Etat, pour être accrédité à la Conférence Impériale, M. McBride aurait déclaré que le " Natal Act," qui venait d'être adopté par la législature, ne deviendrait pas loi, parce que le lieutenant-gouverneur ne le sanctionnerait pas.

On demanda au lieutenant-gouverneur la confirmation de cette déclaration, et M. Dunsmuir la confirma. De fait, il refusa de sanctionner le bill en donnant pour raison qu'il reproduisait des lois désavouées et qu'il était de nature, s'il devenait loi, à empêcher l'exécution d'obligations encourues par un traité.

C'est sur la recommandation de son premier ministre que M. Dunsmuir a refusé de sanctionner le bill.

Ainsi à la chambre M. McBride est avec les anti-japonais, et avec le lieutenant-gouverneur, il recommande le refus de la sanction royale au bill qu'il a aidé à faire adopter.

Ce double jeu a été démasqué par l'hon. M. Templeman, actuellement à Victoria, qui a donné au long, dans une entrevue avec un journaliste, tous les détails de cette honteuse affaire.

(Du *Canada*)

Province d'Alberta

AVIS AUX INGÉNIEURS

Avis est par les présentes donné que M. David Fraser, un inspecteur de bouilloires dûment qualifié pour la province d'Alberta, examinera les ingénieurs et les apprentis afin de leur permettre de se qualifier et obtenir un certificat, tel que prescrit par l'acte des bouilloires de 1903, le 1er jour d'octobre 1907 dans la salle Houston, à Edmonton.

Ceux qui veulent passer cet examen devront faire application auprès de l'examinateur ou de

JOHN STOCKS,
Député-Ministre,
Ministère des Travaux Publics,
Edmonton, Alta.

12—19—26

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers— 654 deuxième rue, Tél. 361.

ABONNEMENT— Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an. — Canada, $1 par an. — Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au : Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

Jeudi, 26 Septembre 1907

L'Immigration Japonaise.

Les esprits commencent à se calmer et l'on arrive à peu près à établir les responsabilités, dans l'attaque à main armée contre les Japonais à Vancouver.

Il est évident que les premières dépêches, annonçant l'esclandre de Vancouver étaient exagérées.

Les intéressés désiraient attirer l'attention du gouvernement fédéral, et de tout le public sur un état de chose qu'ils déclarent être un danger provincial, sinon, national; alors il était tout naturel qu'ils fissent beaucoup de bruit.

Si l'on relit les nombreuses entrevues qui ont été données par des hommes influents de la Colombie Anglaise, tant dans le commerce que dans les deux camps politiques, il semble bien établi que les unions ouvrières, Américaines ont été les instigatrices de cette démonstration regrettable contre les Asiatiques.

En toute justice, nous devons reconnaître que la classe bien pensante, c'est-à-dire la grande majorité de la population de la Colombie Britannique, est humiliée et indignée de la position qui lui a été faite vis-à-vis du monde entier par l'échaffourée de quelques individus turbulents.

Du reste, les citoyens de la Colombie Britannique sont les premiers à souffrir de cette provocation contre les Asiatiques.

Les unions ouvrières ont voulu faire comprendre aux Asiatiques que leurs services n'étaient pas requis, et que leur utilité au Canada avait cessé d'exister. Les Japonais et les Chinois se sont mis en grève.

Aujourd'hui, les Colombiens qui dépendaient presqu'entièrement d'eux pour le service de leurs grands établissements, et de leurs maisons privées, se trouvent dans un embarras considérable.

Un des résultats de cette grève sera que lorsque les Japonais et les Chinois retourneront à leur travail qu'ils exigeront des salaires plus élevés.

En plus, ces Asiatiques qui jusqu'aujourd'hui étaient des serviteurs dévoués et confiants, seront à l'avenir défiants et préjugés.

De tout cela il ressort une chose, c'est que le gouvernement canadien a agi dans cette circonstance avec le tact et la sagesse qui le caractérise en toute occasion.

On a tenté de forcer la main à Sir Wilfrid Laurier. Des dépêches plus ou moins hystériques ont été envoyées au Premier Ministre, des déclarations ménaçantes ont été faites dans le public par des hommes de qui on aurait droit d'attendre plus de sagesse. A tout cela Sir Wilfrid Laurier ayant conscience de la responsabilité qui lui incombe, a répondu avec la diplomatie d'un homme d'Etat.

Il y a à peine quelques jours, les unions ouvrières en congrès à Winnipeg, ont adopté des résolutions pour le moins prématurées, adressées au Premier Ministre du Canada, demandant ni plus ni moins que l'abrogation des traités entre le Canada et le Japon.

Nous ne pouvons pas mieux montrer la sagesse du Premier Ministre qu'en publiant la dépêche que Sir Wilfrid a adressée à Mr Verville, M. P. président du Congrès ouvrier.

" J'ai pris en considération votre requête demandant l'abrogation immédiate du traité avec le Japon.

" Je vous ferai remarquer que lorsque ce traité fut mis en force, il y a 15 ans, il ne s'appliquait pas au Canada. Mais quelques années plus tard, pour se rendre au désir du public, et pour permettre aux industriels et aux producteurs de notre pays d'avoir leur part du commerce japonais, le gouvernement canadien devint partie contractante au traité, et son action fut approuvée par le parlement. canadien.

Le traité a été des plus avantageux à notre pays et notre commerce avec le Japon a augmenté dans des proportions considérables.

Vous alléguez pour justifier votre demande d'abrogation, qu'une immigration sans précédent, des Japonais, a amené une crise dans la Colombie Britannique.

Bien qu'il soit vrai que des incidents se soient produits à Vancouver dernièrement, il semble exister des doutes que l'imigration Japonaise en ait été la cause. J'ai en main un télégramme du maire de Vancouver, ce télégramme a été rendu public, et affirme que les émeutes ont été dirigées plutôt contre les Asiatiques en général que contre les Japonais en particulier.

Dans de telles circonstances, mon gouvernement croit qu'une action trop hâtive pourrait être regrettable, et avant de prendre une décision, il se croit justifiable de rechercher soigneusement quelles ont été les raisons qui ont dernièrement amené un surcroit d'émigration des Orientaux au Canada."

Le Chemin de Fer Electrique d'Edmonton.

Des capitalistes anglais offrent à la ville de lui acheter son chemin de fer électrique.

Ces messieurs profitent sans doute de l'embarras financier temporaire dans lequel la ville se trouve placée pour faire des offres qui suivant nous, ne seraient pas considérées dans un autre moment.

Edmonton a adopté, il y a trois ou quatre ans, le principe d'exploiter elle-même ses franchises.

Cette expérience faite par la ville, n'a peut-être pas donné tout le succès qu'on pouvait en attendre, mais elle n'a pas non plus complètement fait faillite.

Nous avons un des plus parfaits services de lumière électrique de toutes les villes de l'Ouest.

Nous sommes sur le point d'installer un nouveau système de téléphone qui a donné la plus grande satisfaction dans plusieurs villes.

A notre avis, si la ville tient à continuer de mettre en pratique le principe d'exploiter ses propres franchises, elle ne devrait pas se départir, du moins pour le moment, de son système de chemin de fer urbain.

L'expérience des autres villes canadiennes devraient guider nos concitoyens.

Les chemins de fer électriques dans nos grandes villes rapportent des revenus considérables aux actionnaires des compagnies qui les opèrent.

Certaines personnes vous diront qu'une ville ne peut pas exploiter ses franchises avec des résultats aussi favorables qu'une compagnie privée peut le faire.

Grave erreur! suivant nous, et ceux qui font cette assertion, sont des personnes intéressées à voir se développer chez nous la politique des monopoles.

Si nos villes adoptaient les mêmes règles que celles mises en pratique par ces compagnies privées pour l'administration de leurs affaires, il n'y a pas de raison au monde pour empêcher que les résultats ne soient pas les mêmes.

Les administrateurs de nos grandes compagnies canadiennes sont des experts rémunérés sans mesquinerie, mais ils donnent des dividendes aux actionnaires.

commerciales de l'Ouest, devrait venir une des plus grandes villes canadiennes de l'Ouest, devrait s'assurer dès maintenant les services d'experts connus, pour l'administration de ses utilités publiques.

La question de salaire ne devrait pas être un obstacle, le jour où nous aurons réussi à nous assurer les services d'hommes compétents, pour développer le principe que nous croyons pratiquable et avantageux, l'exploitation de nos franchises municipales.

Encore une fois, nous croyons que l'occasion est mauvaise pour prendre une décision aussi sérieuse, et de se désister d'une propriété dont nous ne pouvons pas calculer la valeur aujourd'hui.

La construction de ce chemin de fer électrique n'est pas pressante. La population et l'étendue de la ville n'exigent pas, pour le moment, ces moyens de transport.

Quand la crise financière qui existe aujourd'hui dans le monde entier aura passée, Edmonton sera une des premières à trouver bon accueil sur le marché monétaire.

Alors il sera encore assez tôt pour établir dans notre ville un chemin de fer électrique qui sera notre propriété, et si l'administration en est bonne, les dividendes qu'elle rapportera resteront chez nous et seront mis au crédit de ceux qui paient des impôts.

La superiorite de la route canadienne est indiscutable.

L'attention du monde entier est concentrée sur le record qui vient d'être établi par le nouveau steamer " Lusitania," de la ligne Cunard.

Ce steamer a franchi la distance entre Queenstown et New-York en 5 jours et 54 minutes ce qui bat le meilleur record obtenu jusqu'à ce jour.

Dans la lutte que se livrent les compagnies de navigation du monde entier pour rivaliser de vitesse et aussi franchir en moins de temps, la distance qui nous sépare du vieux monde, il n'est pas sans intérêt pour nous qui possédons la route la plus courte pour atteindre le vieux continent, de comparer les avantages de la route canadienne sur la route américaine en dépit de la vitesse supérieure de leurs steamers.

"L'Empress of Britain " a laissé Liverpool, le vendredi soir et était à Rimouski à 2 hrs 05 p. m. jeudi, après une traversée de 5 jours 16 hrs et cinq minutes, les malles débarquées là, étaient à Montréal, vendredi matin à 3 hrs 20.

Le " Lusitania " a quitté Liverpool, le samedi soir, juste vingt-quatre heures après l'"Empress". Il était à son quai, New-York, vendredi matin, à 11 heures. La malle européenne, viâ le " Lusitania " de même que les passagers, atteint Montréal samedi matin, à 7 h. 10.

On voit donc que le " Lusitania", ayant quitté Liverpool vingt-quatre heures après l'Empress" ses malles n'ont atteint Montréal que vint-neuf heures après celles de l'"Empress ", perdant ainsi cinq heures sur ce dernier steamer.

Ajoutons que l'"Empress of Britain " n'a pas essayé d'établir de record, allant à sa vitesse régulière, et que l'"Empress of Ireland " est un peu plus rapide.

Ceci ne prouve-t-il pas de toute évidence, la supériorité de la route canadienne sur la route américaine.

Maintenant s'il est possible à la route canadienne de rivaliser avec la route américaine malgré que les steamers de ce dernier port, aient une vitesse supérieure de 5 nœuds à l'heure, quel ne serait pas l'avantage de la route canadienne, si nous avions des steamers pouvant atteindre la même vitesse ?

Pour répondre à cette question, il nous suffira de mentionner que Halifax est 882 milles plus près de Liverpool que ne l'est New-York. En supposant que la vitesse de la ligne canadienne atteigne 23 noeuds à l'heure, (ce qui est la vitesse obtenue par le Lusitania) ses steamers arriveraient donc à Halifax 38½ hrs plutôt que n'arriveraient à New-York les steamers de la ligne américaine.

La distance entre Halifax et New-York, étant de 991 milles, un train spécial peut facilement parcourir cette distance en 25 heures, ce qui n'est pas extraordinaire si on prend en considération que l'Over Sea Ltd a parcouru, l'été dernier, 2,804 milles en 85 heures. Il resterait donc un avantage de 14 heures pour la ligne canadienne sur la route américaine pour atteindre le port de New-York, de 22 hrs pour Montréal et 28 hrs pour Chicago etc. etc.

On voit par là toute l'importance que peut avoir la réalisation du projet de Sir Wilfrid Laurier dans l'établissement de la ligne " All Red " projet qui, plus tôt qu'on le croit généralement, sera sans doute réalisé, car il a eu pour effet de faire surgir bien des concurrences de la part des compagnies maritimes.

A titre de renseignements sur un sujet aussi intéressant nous publions la dépêche suivante :

Londres, 15. — L'événement du jour, a été l'effort du " Lusitania " pour enlever à l'Allemagne le record de la traversée de l'Atlantique. La morale qu'en tirent les Canadiens, c'est que Halifax étant 882 milles plus près de Liverpool que New-York, le voyage du " Lusitania " fait voir ce que serait le projet de la All Red Line pour l'empire.

Le " Yorkshire Post " lance la nouvelle suggestion que les gouvernements anglais et canadiens pourraient épargner une partie considérable de la subvention de deux millions et demi de dollars que l'on se propose d'accorder à la ligne All Red, et ainsi faire donner à l'empire le meilleur service possible, en donnant à la ligne Cunard une somme supplémentaire, aux conditions qu'Halifax soit substitué à New-York comme port terminus du " Lusitania " et du " Mauretania. "

La ligne Cunard commença sa carrière à Halifax et pourrait bien la reprendre là. Les arrangements de la ligne Cunard avec le gouvernement anglais ne comportent aucune stipulation expresse qu'elle doive aller aux ports américains."

D'autre part, un officiel, d'un rang très élevé, dans la compagnie du Pacifique Canadien, dit que cette dernière vient d'arrêter définitivement le projet d'établir un nouveau service de 26 noeuds à l'heure, sur le Saint-Laurent.

Si ce projet se réalise, comme tout porte à le croire, ce ne cera plus par heures, mais par jours, que se comptera la supériorité de notre route nationale sur celle de New-York.

Le temps est évidemment aux grandes entreprises. C'est le progrès. Le Canada peut lutter avec avantage avec son puissant voisin. On n'aurait pas dit cela il y dix ans.

Les avantages de toutes sortes dont la nature nous a dotés, sont immenses, c'est à nous de savoir en profiter.

LES DEBENTURES SONT NEGOCIEES.

Les débentures de la ville, au montant de $575,000 et qui étaient sur le marché depuis un certain temps, ont été négociées à un taux considéré comme exceptionnellement avantageux si on tient compte de la rareté de l'argent. Ces débentures, portant 5 pour cent d'intérêt et remboursables en 20, 30 et 40 ans, ont été vendues à 93.

La vente s'est faite, par l'entreprise de la Banque Impériale, sur le marché anglais.

La seule formalité qui reste à remplir est la sanction de l'emprunt, par les échevins, à la prochaine assemblée du Conseil de Ville.

LE NOUVEAU PROCUREUR GENERAL DE LA SASKATCHEWAN.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que M. Alphonse E. Turgeon, pendant plusieurs années, associé de la société légale de Lamont & Turgeon, de Prince Albert, a été assermenté le 24 courant, devant le Gouverneur-Général en remplacement de l'hon. J. H. Lamont, qui vient d'être nommé juge.

Toutes nos félicitations à notre distingué compatriote.

OPINION

La Politique d'Immigration

Après l'accomplissement d'une grande œuvre, rien n'est plus aisé pour un critique habile que de mettre de côté l'objet principal pour chercher dès points faibles dans les moyens d'exécution. Voilà exactement la besogne des conservateurs dans l'affaire de la " North Atlantic Trading Co. " La politique d'immigration est le fondement même de notre prospérité actuelle.

Nous devons en grande partie notre ère de progrès à la perspicacité de M. Sifton, à sa connaissance parfaite de nos besoins. Il comprenait que toutes ces richesses naturelles étaient inutiles si on ne pouvait pas mettre en activité du monde pour les utiliser. Avec l'énergie qui le caractérise, il se mit à l'œuvre personnellement. Il s'y prit avec cette intelligence, ce savoir-faire qui conduit au succès un marchand ou un industriel ayant le talent de faire connaître et apprécier par le public les marchandises qu'il a en vente.. Il avait lui-même confiance dans son entreprise et il savait faire partager cette confiance à la multitude.

Maintenant que la besogne est faite, il est assez facile pour ses adversaires dans le journalisme de dire que M. Sifton et son personnel ne méritent aucun crédit pour leur travail, qui se continue aujourd'hui.

Si le but à atteindre était si facile, pourquoi les gouvernants conservateurs ne firent-ils pas la même chose aux jours où le Pacifique Canadien retenait les dividendes et où les immigrants quittaient l'Ouest au lieu de venir en nombre ? Aujourd'hui, que le courant est renversé, le mérite disparaît ; on nous demande de fermer les yeux sur le grand résultat obtenu, pour concentrer toute notre attention sur les petits bouts de fil qui pendent à l'envers de l'habillement. Un de ces détails sans importance est le cas de la " North Trading Company. "

Au début de la campagne d'immigration on rencontra un sérieux obstacle dans les lois de la plupart des pays de l'Europe, qui mettent des empêchements de toute sorte à la propagande en faveur de l'immigration. En Allemagne surtout, ces lois sont particulièrement sévères et c'est le pays le plus important pour recruter des émigrants. Comme l'émigration allemande se dirige sur une vaste échelle aux Etats-Unis, il s'agissait de s'emparer d'une partie de ce mouvement. Une propagande ouverte étant impossible, on résolut de la faire en secret et on s'organisa en conséquence. Ce fut l'origine de la " Canada Trading Company, " et dans toutes les villes allemandes de quelqu'importance où une agence publique était impossible à établir, on s'assura le service d'agents secrets, qu'on payait selon le résultat obtenu.

Aujourd'hui les défauts de ce système sont bien apparents. En premier lieu, il répugne de se soumettre à des lois aussi peu libérales ; cependant il n'est pas facile de prendre la défense de ceux qui violent de propos délibéré les lois d'un pays ami. Vient ensuite l'objection qu'un gouvernement comme le nôtre n'a pas le droit de donner l'argent du public à des personnes dont le nom doit rester caché.

Le succès du plan fut immédiat. Les immigrants du continent européen arrivèrent en grand nombre au Canada et le courant établi par les efforts de la " North Atlantic Trading Company " continue toujours, et nous en profitons encore aujourd'hui.

" Puisque ce contrat était si avantageux, pourquoi l'avez-vous rompu ? Voilà la question posée souvent par l'opposition.

Nous venons d'y répondre. Nous admettons sans hésiter que l'objection contre les paiements secrets est irréfutable. Il est vrai que Sir Wilfrid Laurier a offert de communiquer à M. Borden les noms de ceux qui avaient reçu l'argent et qu'un haut fonctionnaire du département, dont personne ne conteste l'intégrité, même dans l'opposition, à été envoyé en Europe pour faire un examen minutieux des comptes.

La presse de nos adversaires savait tout cela mais elle profitait du secret, qui était un des principaux éléments du plan, pour faire naître des soupçons dans tous les sens et multiplier ses insinuations, et le gouvernement devait forcément compter avec ce genre d'attaque. Il nous semble toutefois, que, si on tient compte du vrai résultat obtenu et du bien qui en est résulté pour le pays, c'est faire preuve d'étroitesse d'esprit que de s'attacher tant à un détail, à un incident, lorsqu'en réalité il n'y avait pas de mauvaise intention.

(Du Globe)

M. Borden et les Terres de L'Ouest.

M. R. L. Borden a, dit-on mis dans son programme des idées qui conviennent à tous les districts et à toutes nuances de l'opinion publique.

Celle qui concerne plus spécialement le district de l'Ouest, renferme un principe : la restitution des terres aux provinces de l'Ouest.

L'adoption même du cri qui fut lancé si haut, au cours de la dernière élection provinciale, ne fait que prouver ce que les législateurs provinciaux ont combattu si rageusement en cherchant à nier qu'ils étaient la machine du parti tory.

M. Borden, alors qu'il viendra dans l'Ouest, pourra jeter une clarté nouvelle sur cette question, mais cela n'empêche pas qu'on sente que la résurrection d'un cri de combat que le discrédit a atteint, est le signe absolu d'une cause malheureuse.

La question des terres du Canada a déjà été étudiée si profondément que c'est du temps perdu que de rouvrir la discussion.

Si l'on pouvait démontrer que le gouvernement du Canada gagne autre chose que la prospérité du pays, à détenir les terres, l'on pourrait alors accorder de la faveur à ce cri de combat.

Ce mot même de restitution est une méprise. Les terres publiques de l'Ouest n'ont jamais appartenu aux provinces, comment pourrait-on alors les restituer ? On ne peut restituer à quelqu'un une chose qu'il n'a jamais possédée.

Aux premiers jours, si les terres ont appartenu à quelqu'un, c'est bien à la Cie de la Baie d'Hudson et à la Confédération, et c'est par une convention, que le gros des terres devint la propriété du Canada.

Si, aujourd'hui, une grande superficie des terres fertiles est aux mains des spéculateurs et de Cies de chemins de fer, ce n'est pas la faute de l'administration libérale actuelle, mais c'est bien le moment indestructible attestant la colossale incompétence, la rapacité, le péculat de ses prédécesseurs.

L'intention du gouvernement en détenant les terres hors de la juridiction des législatures provinciales à cette époque, est d'assurer la continuité d'une politique généralement établie. La plupart des colons de ce pays de l'Ouest ont été induits à venir ici par l'offre de terres gratuites. La loi du " homestead " est une couronne de gloire pour le Canada à l'époque de développement que nous traversons.

La fin a justifié les moyens pour le Canada, car aujourd'hui notre pays est considéré comme le plus prospère du monde entier.

Pourquoi alors, ce cri de M. R. L. Borden, d'abandonner une politique générale de laquelle dépend tout l'avenir du Canada.

Tenter de démolir une politique que tout le peuple approuve, donner de la voix comme par enfantillage contre un principe logiquement établi, voilà qui n'est pas le propre d'un homme d'Etat, voilà qui n'est pas sain.

Actuellement, l'administration libérale cherche à ouvrir toutes les terres aux colons. Elle cherche à protéger la forêt pour le peuple et voilà pourquoi elle oppose sa puissance à celle des Compagnies de chemins de fer.

L'administration libérale cherche à faire adopter une législation qui conserve au peuple toute mine de charbon que l'on pourrait découvrir. En un mot, elle vise à administrer ce grand pays pour le plus grand bien-être du peuple canadien.

L'administration libérale réussit si bien que le peuple, y compris les critiques, ne peut s'empêcher d'être prospère.

Mr. BOURASSA REPUDIE

Déclaration de M. Charles Angers, Ancien Député.

Une bombe est tombée hier, dans le camp nationaliste. M. Charles Angers, ancien député de Charlevoix, prenant la parole à l'assemblée libérale de Fraserville, a dénoncé, en termes très sévères, la conduite du député de Labelle, qui fait actuellement la besogne des torys, et qui travaille avec acharnement à détruire son propre partie, au bénéfice du parti conservateur.

Le discours de M. Angers a produit d'autant plus d'effet, que l'ancien député de Charlevoix alors qu'il siégeait au parlement d'Ottawa, était considéré comme l'un des partisans de M. Bourassa.

De fait, en différentes occasions, on vit M. Bourassa, M. Charles Angers et M. Monet voter ensemble contre Sir Wilfrid Laurier.

Or, M. Angers a répudié publiquement la campagne de haine et de colomnies qu'il poursuit contre le parti libéral.

M. Angers a terminé son discours de Fraserville, par les paroles suivantes:

" Les nationalistes font fausse route. Ils s'en apercevront bientôt. Quand à l'hon. M. Turgeon, si on l'attaque avec tant de violence, c'est que son talent supérieur a déchaîné contre lui la jalousie des envieux. Qu'il poursuive son chemin avec courage et dignité. L'épreuve, loin d'abattre les forts, leur donne une force nouvelle et ils en sortent plus grands."

L'IMMIGRATION JAPONAISE ET SIR WILFRID.

Le "Star" le plus grand journal conservateur, approuve l'attitude prise par Sir Wilfrid vis-à-vis des manifestants anti-japonais à Vancouver.

Dans un substantiel article, il rappelle avec quel diplomatique courage le Premier-Ministre avait désapprouvé jadis l'action de l'arbitre anglais touchant les limites de l'Athabaska.

Sir Wilfrid, ajoute-t-il, s'est une fois de plus montré à la hauteur de la situation.

" Dans de telles circonstances, termine le confrère, il est rassurant d'avoir à la tête des affaires du pays un homme qui se rend compte de ses responsabilités, qui voit au-dela des limites des comtés du Canada et qui a le courage et la force de jouer le rôle de véritable homme d'Etat de l'Empire."

La France au Maroc

Une dépêche reçue de Paris laisse entrevoir la fin de la Campagne.

PARIS, 17 — Des avis reçus, hier, de Casablanca, disent que les délégués des tribus ont accepté toutes les conditions de paix posées par le général Drude.

Ces délégués sont partis pour visiter les chefs des principales tribus et s'assurer de leur acquiescement.

On s'attend à ce que les Marocains reviennent de leur mission pacifique jeudi, et offrent une soumission générale des tribus hostiles.

La nouvelle de la fin possible de la campagne a été bien reçue, à Paris, où l'on se rend compte des difficultés d'une campagne d'hiver et même d'automne au Maroc.

Si, comme la dépêche semble l'indiquer, les Marocains effectuent leur soumission, la France n'en aura pas moins à déplorer la perte de plusieurs de ses enfants.

Les rapports officiels publiés ci-après indiquant le nombre de soldats tués ou blessés jusqu'au 3 septembre sont déjà d'une funèbre éloquence.

RAPPORT OFFICIEL
des pertes françaises au Maroc

AU COURS DU DEBARQUEMENT des marins à Casablanca :
3 officiers blessés ; les enseignes de vaisseau Ballande, Bernard de Teyssier et Cosme ;
16 matelots blessés.

AU COMBAT DU 18 AOUT :
1 officier blessé : le capitaine de cavalerie Caud ;
2 soldats tués et 2 blessés, dont un est mort peu après.

AU COMBAT DU 21 AOUT :
1 officier blessé : le capitaine d'infanterie d'Etaules ;
2 soldats blessés.

AU COMBAT DU 22 AOUT :
1 officier blessé : le capitaine d'infanterie Benoît ;
6 soldats blessés.

AU COMBAT DU 28 AOUT :
3 soldats tués et 18 blessés, dont un est mort peu après.

AU COMBAT DU 1er SEPTEMBRE :
1 officier grièvement blessé : le capitaine d'artillerie Massenet ;
5 soldats blessés.

AU COMBAT DU 3 SEPTEMBRE :
2 officiers tués : le commandant Provost, du 1er étranger, et le lieutenant Benizza, du 2e tirailleurs ;
6 soldats tués et 17 blessés.

Soit un total de 78 officier, matelots et soldats, hors de combat, dont : 2 officiers tués et 7 blessés ; 13 soldats tués et 56 blessés.

NOTES LOCALES

Mr et Madame Geo. Chaput de Morinville, Alta, sont de retour d'un long voyage aux Etats-Unis et dans la Province de Québec.

Mr Bail de la Bretagne, France, est de passage à Edmonton, au cours d'une visite qu'il fait dans les différents centres de l'Alberta avec l'intention de se fixer parmi nous.

Melle Maria Gariepy est de retour d'un long voyage passé à Winnipeg et Calgary chez des amies.

M. M. F. Barra Calinet et E. Poulin de Végreville étaient de passage en ville au commencement de la semaine.

J. L. Côté D. L. S. qui fait actuellement de l'arpentage à Prairie Creek, à 200 milles au Nord d'Edmonton, est arrivé en ville lundi. Après un séjour au delà de trois mois passé dans sa famille a Québec, Madame Côté arrivait vendredi dernier, bien contente de se trouver encore au milieu des Edmontoniens.

Mr et Madame Bonard et leur famille ainsi que plusieurs autres Français sont arrivés à la ville la semaine dernière, venant de France pour s'établir dans l'Ouest.

Geo. P. Roy D. L. S. et son fils Emile qui fait actuellement de l'arpentage au Nord de Battleford, Sask. sont venus passer quelques jours a Edmonton, Mr Emile est parti lundi soir pour Québec où il va continuer ses études durant la saison d'hiver.

L'Imperial Stable dont les propriétaires étaient M. M. Durand et Debernie a été vendue à Mr L. J. A. Lambert, de St-Albert.

DISTINGUE VISITEUR,

M. Lawrence A. Wilson, de Montréal, principal propriétaire de la maison L. A. Wilson Co., Ltd., si bien connue au Canada, et président de la société de vins et liqueurs de la P. Q., est de passage à Edmonton, au cours d'une visite qu'il fait à travers les provinces de l'Ouest afin, dit-il, de se rendre compte des progrès immenses que nous avons faits depuis quelques années.

Parlant de son voyage, il dit: Du Manitoba, j'ai gardé l'impression d'une vaste mer couverte de champs de blé, à peine interrompus ça et là par une touffe de verdure. J'ai été émerveillé des proportions de grande ville qu'a pris Winnipeg. J'ai admiré l'activité qui règne dans les différentes villes échelonnées le long du C.P. R. La Saskatchewan, plus ondulée, est encore de la prairie qui sert de paturage à d'immenses troupeau. Calgary doit son essor rapide vers le progrès, à la grande valeur que lui donnent les canaux d'irrigation, aux prairies immenses qui entourent cette ville, et lui assurent des récoltes phénoménales.

Mais ce qui, entre tout, m'a impressionné le plus, c'est cette partie nord de l'Alberta.

Pour peu que nous y mettions de l'imagination, nous nous croirions dans la province de Québec. Cette rivière Saskatchewan c'est notre St-Laurent. Ces collines que l'on voit s'étendre à perte de vue, et couvertes de beaux arbres, ce sont nos montagnes, ces vallons qui alternent avec les nombreuses collines, ce sont les différentes vallées qui bordent notre fleuve et nos rivières et que deux siècles de travail acharné, ont transformé en terres fertiles. Enfin cet accueil chaleureux que nous recevons de la part de compatriotes établis ici et qui chaque jour se font de plus en plus nombreux, contribue à donner au visiteur de la province de Québec l'impression d'être chez lui.

Vous me parlez des rapides progrès de votre ville. Oh oui! vous pouvez en être orgueilleux. C'est prodigieux! vous me dites avoir une population de 14000 âmes! Si on en juge par la grandeur de vos entreprises municipales, par les vastes bâtisses publiques qui en font l'ornement, par le luxe que l'on voit s'étaler dans les vitrines de vos magasins, le comfort qu'on trouve dans vos hôtels; enfin si on considère l'ensemble qui fait une ville, le visiteur qui passe à Edmonton pourrait croire que vous avez une population beaucoup plus forte que vous me dites.

Quant au dégré de prospérité des nôtres dans la province de l'Alberta, je n'ai pas suffisamment visité les campagnes où ils sont particulièrement groupés pour m'être formé une opinion. Mais l'expérience nous prouve qu'on doit toujours juger du dégré d'avancement d'une contrée et de la mentalité d'un peuple par le développement de ses journaux. Or, si j'en juge par le vôtre, qui est l'organe des Canadiens-Français de la Province, ce jugement sera très flatteur pour eux car je lis votre journal avec attention et je constate qu'on y trouve tous les éléments d'un journal sérieux et prospère.

Après avoir passé quelques jours à Edmonton, M. L. A. Wilson visitera les principaux centres de la Colombie Anglaise.

PROGRAMME.

de la soirée de famille, donnée vendredi le 27 sept. 1907.
Sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste d'Edmonton
Dans la salle publique de l'Ecole Séparée, 3e Rue.

OUVERTURE.

1e. Melle E. Bérubé—Marche Concert.
2e. M. Chs. Lagourgue— Soli de Clarinette, accompagné par Mde Lagourgue.
3e. A. C. DeLotbinière Harwood —Chanson,"Comme la nuit" de Bohm. Accompagné par Mme A. C. DeLotbinière Harwood.
4e. G. L. Desrosiers — "Fancy Dancing" accompagné par J. MacLannan.
5e. Partie de cartes.
6e. Mme T. E. Gagner—Chanson, " Si j'étais Jardinier." Accompagnée par Mme A. Lessard.
7e.M. C. Lagourgue — Violoncelle.
8e. Mde A. Lessard— Chanson, " Judith" par J. Concone, accompagnée par Mme T. E. Gagner.
9e. M. H. Fairbanks — Violon, air varié de Chs. Dauclos, accompagné par Melle B. Fairbanks.
10e. Mme W. Champagne— Chanson, " O Canada, Mon pays " accompagnée par J. MacLannan.
11e. Rafraîchissements.
12e. G. L. Desrosiers — Danse, " Indian Club Swinging " accompagné par J. MacLannan.
13e. Distribution des prix.
14e. Melle E. Bérubé — Piano, " En route " de Godard.
15e. En Choeur—" Vive la Canadienne," — " Dieu Sauve le Roi."

EN ROUTE POUR L'EXPOSITION.

Les préparatifs en vue d'assurer le succès de l'exposition du district de St-Albert, qui doit avoir lieu à Morinville les 10 et 11 octobre prochain vont bon train.

Si on en juge par l'entrain qu'y mettent les organisateurs et l'enthousiasme qui règne chez les cultivateurs, on peut prédire à cette entreprise un succès auquel on était loin de s'attendre au début.

L'occasion d'arrondir sa bourse, sera magnifique pour les éleveurs et cultivateurs du district car les prix seront élevés et nombreux. Mais ce bénéfice immédiat sera loin d'égaler celui qu'ils auront en exhibant les meilleurs produits de leur ferme, car l'attention qu'apporte le public à examiner ces différents produits, a pour effet d'assurer a l'exposant la vente, à des prix très rémunérateurs, des produits de sa ferme.

C'est le but que veut atteindre le gouvernement en encourageant ces entreprises. Nous ne doutons pas que les $1200. offertes en prix, aient pour effet d'attirer la totalité des cultivateurs du district de St-Albert.

CONCOURS MILITAIRE

Un concours militaire est ouvert aux membres des escadrons A. B. C. et E. C. M. R. Entrée gratis des prix au montant de $20.00 seront distribués de la manière suivante: 1o. $6.00; 2o. $5.00; 3o $4.00; 4o. $3.00; 5o. $2.00, aux concurrents pour le troupier en uniforme, ayant l'accoutrement le mieux tenu, le meilleur cheval, et l'efficacité générale au concours, qui aura lieu le 11 octobre après-midi pendant l'exposition du district à Morinville.

Avis aux membres de l'escadron E. C. M. R.

Les membres de l'escadron désirant prendre part au concours militaire qui aura lieu le 11 octobre, à Morinville, devront obtenir des magasins de leur troupe les effets suivants:
1o sellerie au complet.
2o. accoutrement suivants:
Carabine, bayonette, ceinturon et cartouchière.
3o. Uniforme, serge rouge, culotte, kepi, guêtres et éperons. Le tout devra être mis en ordre parfait, les cuirs de la sellerie assouplis, les boucles frottées les étrier et mors bien propres, la carabine nettoyée, et toute partie de l'uniforme en ordre, les boutons frottés etc, le cheval étrié. Tous les détails pour l'apparence générale devant compter.

par ordre.

A. Boileau,
Adjudant.

St. Albert.

Mr Dawson fait bâtir une rallonge de 120 pieds à son magasin, qui sera occupée par un magasin de " Quincaillerie," un barbier et un avocat.

Le bloc de Mr St-Jean fait honneur au village. La moitié sera occupée par Mr Joe Délauriers, qui y ouvre un magasin général le 1er octobre et l'autre moitié par un restaurant.

Mr N. Asselin a fait transporter l'écurie de louage qu'il a acheté de Mr Belisle, sur la propriété de l'hôtel dont Mr M. Bertrand est le propriétaire.

Mr Johnston, gérant de la Banque Hamilton est bien satisfait des affaires qu'il fait à St-Albert.

Mr Chas. Bellerive est entré en société avec Mr Pignette, boucher.

On commence déjà a parler des élections municipales, on dit que ce sera intéressant.

Diligence, Alta

Quoique la moisson ne soit pas encore complètement mûrie, nos cultivateurs se sont cependant mis à l'œuvre. Partout on voit fonctionner les lieuses.

Nous avons un service de malle hebdomadaire avec Morinville. M. Bouclin en a obtenu le contrat pour le transport.

Notre école, qui depuis trois mois était fermée, s'est réouverte il y a quinze jours.

M. J. B. Côté, ancien professeur au Manitoba, est en charge de cette école.

MM. Bouclin ont ouvert un magasin à Diligence, où les cultivateurs des environs pourront se procurer tout ce dont ils ont besoin.

C'est le commencement de notre village; espérons que ses progrès seront rapides.

Athabaska Landing

Le Dr Genest, médecin du gouvernement pour le nord, est de passage ici pour quelque jours, en route pour Ottawa.

M. Geo. Russell, gérant de la maison Neagle et Hislop est arrivé samedi avec quatre barges remplies de fourrures.

Ces fourrures viennent du Fort-Bonne Espérance, 1250 milles au nord d'Edmonton.

M. J. Felders, inspecteur des chemins est en ville depuis quelques jours.

Lundi dernier, nous avons eu un pouce de neige, le soleil eut tôt fait de la faire disparaître.

N. T. Gagnon a fait signer une pétition par les résidents du Landing et de Pine Creek demandant au gouvernement la construction d'un pont sur la Tawatana.

M. Waters a lancé hier un bateau à gazoline, destiné au service des ingénieurs et arpenteurs du gouvernement, c'est tout ce qu'il y a de plus moderne. La vitesse moyenne sera de 15 milles à l'heure. M. LeBreton, de St-Pierre, en est l'ingénieur.

N. S. L'hirondelle est ici pour quelques jours en route pour le Lac des Esclaves.

Plusieurs arpenteurs viennent de nous arriver en route pour le Lac des Esclaves.

M. A. Major, de Major, part demain pour Ste-Rose P. Q. Il nous reviendra au printemps avec sa famille.

La catastrophe du pont de Québec.

L'enquête que le gouvernement a instituée pour établir les responsabilités de l'accident du pont de Québec se continue.

Il semble qu'on commence enfin à voir jour dans cette affaire et qu'il se peut très bien qu'il y ait eu négligence quelque part.

Une chose certaine c'est qu'une défectuosité grave avait été remarquée par les ouvriers et qu'entre eux ils considéraient la chose comme très grave.

Du témoignage de M. J. E. Splicer, il ressort que le jour de l'accident, il n'a pas voulu travailler parce qu'à la suite de conversations qu'il a eues avec ses compagnons de travail, il redoutait un malheur.

D'ailleurs combien est significative cette lettre que publie le World de New-York et qu'il tient des frères Swenson, agents d'immebles, à Flushing.

New-York, 15.—Swenson et Swenson, agents d'immeubles, à Flushing, ont produit avant-hier, une lettre qu'ils disent avoir été écrite par leur frère, Carl Swenson, un des contremaitres employés sur le Pont de Québec qui s'est effondré le 29 août. La lettre de Swenson portait la date du 28, jour précédant l'accident. L'auteur de la lettre est aujourd'hui au fonds du fleuve, avec la structure.

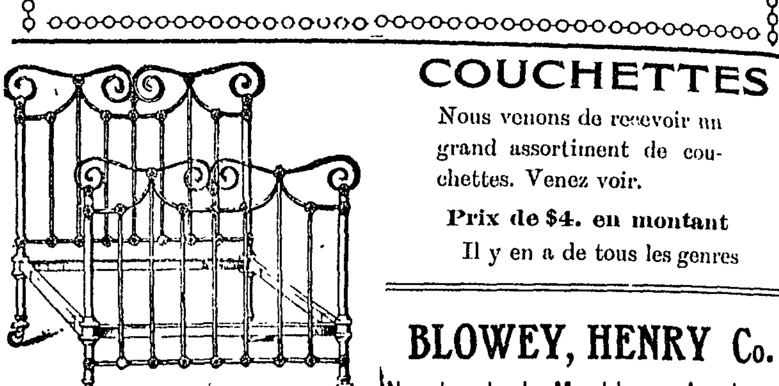
Voici la teneur de la lettre en question:

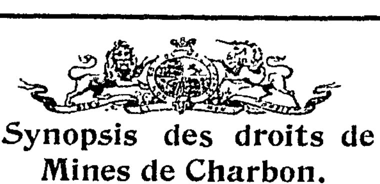
" Je doute beaucoup que le Pont soit jamais terminé, car les premières et seconde travées du "bottom chord du cantilever" du côté de Québec, accusent des courbures. Je veux être à New-York quand la structure s'écroulera. Si le Pont s'effondre, ce sera le pire de tous les accidents qui se soient jamais produits. Ne montrez cette lettre à personne. Ce n'est pas une histoire pour amuser les fous. "

LE MARCHE

COURS DE LA SEMAINE

Beurre frais, la livre 25 cts.
Œufs frais, 35 cts la douzaine.
Pommes de terre nouvelles, 20cts le minot.
Carottes, 15c. la botte, Navets, 15c. la lb.
Choux-Navets, la livre, 5 cts.
Betteraves, le paquet 10 cts.
Choux, la livre, 10 cts.
Oignons, la livre 8 cts.
Foin, par tonne, Mil, $14. à $18.; de coteau, $12. à $14.; slough, $8; $12.
Paille, la charge, $5.00 à $6.00
Avoine, 38c. le minot
Ble, 72 à 86c. le minot.





Synopsis des droits de Mines de Charbon.

Les droits de mines de charbon du Dominion pour les provinces de Manitoba, Saskatchewan, Alberta, du territoire du Yukon, des territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise peuvent être obtenus pour un terme de 21 ans à un taux annuel de $1 de l'âcre.

Pas plus que 2560 acres ne peuvent être obtenus par le même applicant.

L'application pour une licence doit être faite à l'agent ou au sous-agent du district dans lequel sont situés ces terrains.

Dans les territoires arpentés, les terrains doivent être mentionnés par ordre de section ou subdivision légale et dans les terrains non arpentés, le filon pour lequel on fait application, sera piquetté.

Chaque application doit être accompagnée de $5 lesquels seront remboursés, si les droits demandés ne peuvent être obtenus.

Une Royauté de 5 cts par tonne de charbon vendue et livrée devra être payée.

Tout propriétaire de license pour droits de mines de charbon qui ne sera pas mise en opération devra fournir une fois par an à l'agent du district du département des terres une déclaration assermentée, établissant cet état de chose.

La licence ne comprendra que les droits de mines de charbon seulement, mais la licence permet d'acheter en aucun temps à $10 l'acre les droits de surface, jugés nécessaires pour l'exploitation de la mine.

Pour plus amples renseignements application doit être faite au secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa ou à aucun agent ou sous-agent du Département des terres.

W. W. CORY,
Deputé-Ministre de l'Int.

N.B. —La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.